

LE DROIT



LABERGE LUMBER 124, Louis, angle Notre-Dame, Sudbury, Ont. Tél. OS. 5-8331 STATIONNEMENT GRATUIT

47e année — No 210

OTTAWA, JEUDI, 10 SEPTEMBRE 1959

Le numéro: 10 cents

Les toutes dernières nouvelles à l'heure du déjeuner Nos bureaux: SUDBURY 102 sud, rue Durham Tél. OS. 4-7591 ou OS. 4-7592 STURGEON FALLS 40, rue Queen Tél. 1035



MATTAWA DE NOUVEAU EPROUVEE — La ville de Mattawa a été éprouvée deux fois cette année par des incendies. On sait qu'au printemps, l'école était la proie des flammes et que mardi dernier, la belle église Sainte-Anne était détruite par le feu. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Wilfrid Lafrance, a annoncé hier que les messes seront dites et chantées, dimanche, à la salle de l'École secondaire. On voit ici des pompiers arrosant les ruines fumantes. (Photo A.-A. Pitre)

Mandat de deux ans pour le Conseil est demandé à Sturgeon

STURGEON FALLS — Déjà les autorités municipales commencent à préparer les élections qui auront lieu le 7 décembre cette année. Si les contribuables se prononcent en faveur d'une question qui leur sera posée lors de l'élection de cette année, il est possible qu'on institue un mandat de deux ans pour le maire et les conseillers. En effet, d'après une indication donnée au Conseil, lundi soir, par M. Roger Aubry, le greffier municipal, il est très probable que le Conseil adopte une législation demandant que trois questions soient posées aux électeurs: 1) — Etes-vous en faveur qu'on permette les cirques et carnivals dans la ville de Sturgeon Falls? 2) — Etes-vous en faveur qu'on permette le stationnement de roulottes dans la ville de Sturgeon Falls pour plus de 60 jours au même endroit? 3) — Etes-vous en faveur que le mandat d'administration des représentants élus soit de deux ans? Ces trois questions ont soulevé beaucoup de discussions au Conseil, durant les deux dernières années, et pourraient être résolues définitivement une dernière fois, par un tel référendum. Ce sont les membres du Conseil qui ont, en diverses occasions, cette année, demandé qu'on inclue ces questions au référendum public du mois de décembre. La question des cirques On se souvient que, d'après une loi établie à la suite du référendum de 1954, il n'est pas permis aux cirques, aux carnivals et aux troupes ambulantes de venir donner des représentations à Sturgeon Falls. La Chambre de commerce, appuyée par la plupart des organisations religieuses avait fait pression sur le Conseil afin qu'on demande l'opinion du public à ce sujet. D'après ces organisations, les cirques, carnivals et toutes troupes ambulantes n'apportent aucun avantage à la ville et en plus, engendrent le vice par de nombreuses représentations qui ne devraient pas être vues par le public et surtout par les enfants. Il fut alors convenu par le Conseil du canton de Springfield, qu'on ne permettrait pas à ces mêmes attractions de se rendre dans ce canton, ainsi, on croyait avoir réussi à les repousser définitivement. Il y a trois ans cependant, le Conseil de Springfield permettait à un carnaval de dresser ses tentes à Sturgeon Falls, les habitants de cette ville se rendaient tout de même en masse aux représentations offertes. A la suite d'une plainte portée par le Conseil et les autorités religieuses, le Conseil de Springfield déclara encore une fois qu'on ne permettrait plus ces choses. Mais, l'an dernier, le préfet du canton, M. Elie Gingras, signait une entente avec une compagnie, lui permettant de venir donner des représentations d'une semaine, durant trois années consécutives. Ceci souleva maintes critiques des autorités de Sturgeon Falls et le carnaval avait tout de même lieu sur un terrain, propriété de M. Cecil Crovett, tout près des limites est de la ville. Le Conseil se demande maintenant s'il ne serait pas avantageux pour la ville de permettre aussi ces spectacles puisqu'on obtiendrait au moins le revenu des permis. On admet que les gens se rendent en foule à ces divertissements, même si la ville ne les permet pas. Les roulettes La deuxième question qui se pose très souvent au Conseil à l'heure actuelle est celle de permettre le stationnement des roulottes dans la ville. En effet, une loi municipale ne permet pas ce stationnement dans une section résidentielle et spécifie que l'on ne doit pas laisser une telle demeure ambulante stationnée au même endroit pendant plus de 60 jours. Des établissements ont déjà institué des lots de stationnement où il est admis que ces roulottes demeurent au même endroit beaucoup plus longtemps que prescrit. A la suite de maintes rencontres entre le Conseil, certains propriétaires, et de nombreux citoyens, il fut décidé que le seul moyen à prendre serait de questionner les contribuables pour connaître leur opinion à ce sujet. On pourra à la suite d'un tel plébiscite, établir des taux de taxes et des tarifs de permis, et codifier des lois définitives concernant ces roulottes. Terme d'office Suivant l'exemple donné par les villes voisines de Sudbury et de North Bay qui ont déjà adopté le terme d'office de deux ans pour les représentants au Conseil, les membres du Conseil entretiennent avec espoir la possibilité qu'eux aussi ne devront présenter leurs candidatures qu'à tous les deux ans au lieu de chaque année. On demandera aux électeurs s'ils favorisent ce projet. Cette question a déjà été posée aux contribuables qui répondirent par la négative. D'après le Conseil, le mandat de deux ans permet l'accomplissement plus approfondi des projets en marche, à la fin de chaque année. En plus, ceci représente une économie considérable à la ville puisqu'on n'aurait qu'à procéder à l'énumération et aux élections qu'à tous les deux ans au lieu de chaque année. Les contribuables peuvent craindre que les membres du Conseil, certains d'un siège pendant deux ans, ne se soucient que très peu des problèmes durant la première année, et s'efforcent quelque peu l'année des élections afin de remettre leurs noms sur les listes. En plus, certains contribuables prétendent qu'une erreur pourrait avoir de graves conséquences, puisque si un homme non qualifié est élu, on devra attendre deux ans avant de le changer. Même si les électeurs se prononçaient contre ce projet, il est toujours possible pour le Conseil d'agir comme il a fait le Conseil de North Bay qui, malgré l'opinion contraire exprimée par les contribuables de North Bay, décréta par lui-même le terme d'office de deux ans sans égard aux résultats du référendum. Les honoraires perçus par le maire sont de \$1,200 par année, tandis que chacun des conseillers reçoit \$600 par année. A la prochaine réunion du Conseil, qui aura lieu le 21 septembre, on prévoit qu'on établira le 26 novembre comme date de la mise en nomination et le 7 décembre comme date des élections. On légalisera aussi probablement les trois questions du référendum.

Le concours d'abonnements au "Droit" avance à pas de géant

Paris...? — New York...? — Québec...? — Montréal...? — ou Toronto...? — Quel de ces endroits préféreriez-vous faire, — tout à fait gratuitement, — un beau voyage? Voilà la question que se posent aujourd'hui les concurrents du "Droit", édition du Nord. Il va sans dire que tous ont les yeux sur la capitale française, et que la plupart aimeraient mieux se rendre à New York qu'à Toronto. Mais, il ne faut oublier une chose: ce sont les concurrents eux-mêmes qui décideront si oui ou non ils feront l'un de ces beaux voyages et à quel endroit, car, en définitive, le directeur du concours ne fera que proclamer les lauréats, selon le nombre de points qu'ils auront accumulés. Les concurrents doivent donc redoubler d'efforts d'ici la fin du concours, d'ici le 26 septembre. Il reste à peine un peu plus de deux semaines. Un autre point auquel les concurrents doivent bien tenir compte, c'est l'échelle des points. Autrement dit, il n'y a pas seulement que le nombre d'abonnements à considérer, mais aussi leur durée, étant donné que l'échelle des points est basée sur la longueur de temps de chaque abonnement. De plus, n'attendez pas à la dernière semaine pour faire votre grande "offensive", de peur qu'un concurrent ne vous dépasse de ce temps-ci d'une grande marge. Vous ne pourrez alors le rejoindre. En définitive, redoublez d'efforts immédiatement... et jusqu'au bout!

L'hôpital d'Elliot Lake sera inauguré dimanche prochain

ELLIOT LAKE — L'inauguration officielle du nouvel hôpital d'Elliot Lake, récemment construit au coût de trois millions de dollars, se fera samedi prochain, le 12 septembre, en présence des autorités du clergé, des représentants du Gouvernement provincial et des conseillers municipaux. Cet hôpital, construit selon les données les plus modernes et complètement équipé, est dirigé par les RR. SS. de Saint-Joseph. La directrice du nouvel hôpital St-Joseph est R. S. St-Camillius. Elle sera aidée de dix autres religieuses du même ordre et de plusieurs gardes-malades. Un personnel d'au moins quarante médecins dirigera les nombreux services de l'hôpital. Cet hôpital, le plus moderne au Canada, est situé dans un endroit enchanteur, sur les bords du beau lac Elliot. Il comprend cent lits et une pouponnière de quarante lits. L'hôpital comprend une salle d'urgence, des laboratoires, des salles de chirurgie, un service de thérapie et des salles pour les directeurs et patrons de l'hôpital. Il y a aussi une aile pour les cas de maternité. La chapelle est d'une exquise beauté. Le maître-autel est fait de chêne et de marbre importé d'Italie. Sculpté au bas de l'autel on lit ces mots: "Crux est arbor vitae". Le chemin de croix est fait de mosaïque et a été fabriqué et présenté à l'hôpital par une dame de Toronto qui n'est pas de religion catholique. La bénédiction se fera également samedi par son Exc. Mgr. Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie. Parmi ceux qui ont été invités à assister à la messe se trouvent le maire, M. Sarto Pournier, les membres du comité exécutif et des autres conseillers.

Vives discussions à Sturgeon sur le service d'aqueduc

STURGEON FALLS — Il semble que l'eau cause beaucoup de maux de tête à Sturgeon Falls! En effet, à la réunion spéciale du Conseil, mardi soir, réunion qui devait être tenue le 24 août, les discussions portaient, presque toutes sur l'eau... Mme W. Marengère, qui possède une section de terrain sur la rue Raiway, demandait au Conseil d'aménager un service d'aqueduc jusqu'à sa propriété afin qu'elle puisse vendre des lots. Mme Marengère déclarait qu'elle a besoin de l'argent de la vente des lots afin de voir au besoin du ménage et ajoutait que si le Conseil ne voit pas à l'installation d'une conduite d'eau jusqu'à sa propriété d'ici dix jours, elle portera tous ses comptes au Conseil. Elle disait que son époux est sans travail depuis plusieurs mois à cause de maladie et qu'elle a besoin d'argent. Le greffier, M. Roger L. Aubry, expliqua qu'il faudrait établir des conduites sur 800 pieds, soit 400 pieds sur des propriétés de la ville, et les 400 autres pieds sur la propriété de Mme Marengère. Les conseillers tentèrent ensuite d'expliquer à Mme Marengère qu'il faut la permission du ministère d'Urbanisme pour réaliser un tel projet, ou bien il faudrait que Mme Marengère défraie le coût total. La dame quitta les lieux du Conseil lorsqu'on lui promit qu'une demande serait faite au ministère pour établir des conduites sous la loi des améliorations locales. Mais vu l'état financier de la ville qui a des dettes de plus d'un million de dollars, il est presque certain que le ministère refusera cette demande. Cas semblable M. N. Tremblay, qui érigeait une maison sur la rue Parker dernièrement se présenta au Conseil, au sujet d'un compte de \$84.36 qu'on lui avait envoyé pour avoir mené les conduites d'eau à sa demeure. Il expliqua que la rue où il avait construit sa demeure était ouverte depuis 50 ans et qu'on n'avait aucune conduite dans la rue. Ainsi il avait dû payer le montant total pour mener la conduite qui passait devant d'autres propriétés. D'après M. Aubry, on avait averti M. Tremblay avant d'entreprendre le projet qu'il devrait défrayer le coût total. M. Tremblay s'obstina disant qu'on ne l'avait pas averti. A la suggestion que M. Tremblay ne paie que la moitié, le contribuable répondit dans l'affirmative, et on régla le problème en réduisant le compte de M. Tremblay à \$42.18. Fossé à rebours Tôt dans la soirée, les conseillers Jean-Baptiste Allain et Jean Vaillant parlèrent du fossé sur la rue Salter qui au lieu de conduire l'eau hors de Sturgeon Falls, menait l'eau provenant du canton voisin de Springfield dans Sturgeon Falls. Maintes mares se forment à cause de ce fossé construit en pente. La demande des conseillers de dévier ce cours d'eau fut acceptée par le Conseil en général le 7 h. 39 et 11 h. 30 dimanche. "Nous ne saurons à quoi nous en tenir avant quelques jours", déclarait le curé. M. l'abbé Lafrance a aussi ajouté qu'un rapport sera rédigé dans quelques jours concernant les assurances et les autres sujets relatifs à cet incendie qui détruisait l'église Sainte-Anne de Mattawa, une belle église en pierre construite sur le modèle de la basilique de Sainte-Anne de Beaupré. Cette église avait été construite en 1889. Parmi les ruines de l'immeuble de l'église, on remarque les restes de la console des orgues, évaluée à \$40,000, et les deux cloches de l'église qui sont, d'après le curé, "une très grande valeur".

Dans le monde

A Londres, le leader du parti travailliste, M. Hugh Gaitskell, se met momentanément en vedette à la suite de l'annonce des élections générales en Grande-Bretagne. Au Cap Canaveral, une capsule semblable à celle qui transporterait un jour un homme dans l'espace a été récupérée intacte. Au Canada, une organisation de marchands indépendants, les Ithou, Davis, Falcon, ministre de la Justice à Ottawa, a pris des procédures judiciaires contre les entreprises qui offrent des "ombres-primées". Dans la province de Québec, c'est aujourd'hui que l'on connaît le nom du nouveau premier ministre de la province. Selon les observateurs politiques, tout laisse prévoir la nomination de l'hon. Jean-Paul Sauvé. Des milliers de personnes assistent ce matin, à Trois-Rivières aux funérailles de l'hon. Maurice Duplessis, qui fut près de 19 ans, premier ministre de la province de Québec et qui est mort à Schefferville, lundi, à l'âge de 69 ans.

Travaux de voirie sur les routes 541 et 543

SUDBURY — A la suite de représentations faites par le député de Nickel Belt, M. Rheaël Bélisle, auprès du ministre de la voirie provinciale, l'honorable Fred Cass, trois routes de la région qui ont été pavées au cours de mois de juillet, août et quelques jours en septembre seront reconstruites de nouveau ou, du moins, réparées à la satisfaction des autorités de la Voirie. Les routes 541 et 543 qui conduisent à l'aéroport de Sudbury avaient grand besoin de réparation. Depuis plusieurs années déjà les automobilistes se plaignaient du mauvais état de la chaussée et à la suite de requêtes faites par M. Bélisle, le ministre avait consenti à accorder des contrats pour un pavage complet de ces deux routes. Ce fut le même cas pour la route 69 nord qui mène à Capreol. Là également un accord a été fait et le travail s'est fait au cours de l'été. C'est la Royal Paving Co. qui avait obtenu ces trois contrats. Une fois le travail terminé on a constaté que le travail n'avait pas été fait selon les spécifications. De fait, les routes n'étaient pas du tout acceptables et le député Bélisle a ajouté ses plaintes à plusieurs autres pour protester de l'état de choses. Visite du ministre Le ministre de la Voirie, l'honorable Alfred Cass, s'est rendu lui-même sur les lieux pour se rendre compte du travail des entrepreneurs. Il a de plus envoyé un ingénieur de son ministère pour confirmer les plaintes reçues. Comme résultat, le ministre ordonne à la compagnie Royal Paving de reprendre son travail jusqu'à ce que le pavage soit terminé à la satisfaction des autorités. Le ministre a affirmé que les entrepreneurs ne seraient pas payés tant que la réparation de la chaussée, sur ces trois routes, n'aurait pas été achevée à la satisfaction de son ministère. Le ministre a agi d'avantage. Il a approuvé le transfert de deux de ses ingénieurs de chemins de la région qui seront remplacés immédiatement par deux autres. M. Stan Coles, ingénieur pour

Le curling se réorganise dans Sudbury

SUDBURY — Avec la reprise des classes on voit également la reprise de plusieurs cercles sociaux et sportifs. La saison de curling doit commencer dès la fin de septembre à Sudbury. Un des premiers groupes à se réorganiser est celui des dames. Il y a d'abord le cercle des dames d'affaires, les professionnelles, institutrices, etc., au nombre d'environ 70, puis il y a celui des dames mariées. Ces dernières tiennent leurs joutes de curling dans l'après-midi tandis que les femmes d'affaires disputent les leurs dans la soirée. Ces deux groupes féminins ont leur effectif pour une grande soirée d'ouverture le 23 septembre au Sudbury Curling Club. On espère commencer à pousser les blocs de granit quelques jours plus tard. Le club des femmes d'affaires en est à sa sixième saison. La présidente est Mlle Josephine Walmesley. La vice-présidente est Mlle Alice Kawhonsie. Le poste de secrétaire-trésorière est détenu par Mlle Elsie Richardson. La présidente d'un groupe de dames mariées est Mme Velda Milne.



DEUX AMIS INSEPARABLES — Ce garçonnet de 12 ans a retrouvé son inséparable ami "Tommy" un épervier que des gamins probablement jaloux lui ont volé. Un agent de police a retrouvé l'oiseau blessé dans un ravin et l'a recueilli pour le remettre immédiatement à son maître. (Photofax PA)

VOIR AUTRES NOUVELLES DU NORD EN PAGES 3 et 9

Anniversaire du meurtre de 23 passagers d'avion

QUÉBEC (PC) — Il y a dix ans aujourd'hui, un bimoteur Canadien Pacific Airlines quittait calmement la piste de l'aéroport de l'ancienne Leste, près de Québec.

Il était 10h 25 du matin, l'avion était parti avec une demi-heure de retard, à cause d'une température.

Vingt minutes plus tard, l'appareil explosait en plein vol, les débris retombaient sur une superficie d'un mille de rocher, de buisson et de falaise à Saint-Amand, à 40 milles seulement à l'est de Québec et fut près de la rive du St-Laurent.

Vingt-trois personnes furent tuées. Il y avait dans le groupe des gens importants. Parmi les 19 passagers, il y avait M. H. Stannard, de New York, président de Kenecott Copper Corporation, M. R. J. Parker, vice-président, et M. Arthur D. Storke, qui devait succéder à M. Stannard, à la veille de prendre sa retraite. Deux directeurs d'une papeterie ontarienne furent également tués.

Il en fut de même pour Ra Guay, 29 ans, l'un des obscurs passagers, l'épouse d'un bijoutier de Québec du nom d'Albert Guay.

Le 12 janvier 1951, Albert Guay était pendu pour le meurtre de sa femme. Deux autres personnes ont également été pendues. Ils avaient tué plus de personnes d'un seul coup qu'il n'importe quel autre meurtrier canadien.

Comeau et Sept-Îles, il s'était souvent rendu en avion dans les municipalités de la côte nord, pour y vendre des bijoux.

Il savait qu'environ une demi-heure après le décollage, l'avion survolait le fleuve St-Laurent, très large à cet endroit.

De la dynamite

Mme Pitre acheta plusieurs bâtons de dynamite d'un quincaillier, disant que les explosifs devaient être utilisés pour faire disparaître des souches d'arbres, sur un terrain à la campagne.

Ruest confectionna une bombe qui devait être déclenchée par un réveil-matin. La bombe devait exploser au moment où l'avion survolait le fleuve.

Guay organisa un voyage pour sa femme à Sept-Îles. Le jour de l'envol, il acheta une police d'assurance de \$10,000 sur la vie de sa femme, à un appareil automatique à l'aéroport.

Mme Pitre transporta la bombe dans une boîte en carton à l'aéroport et la déposa à bord de l'avion, comme colis express aéroport, à destination d'une fausse adresse à Baie-Comeau.

La bombe a fonctionné. Mais l'avion avait le retard. L'appareil s'est écrasé, non pas dans le St-Laurent, très profond à cet endroit, mais tout près de la rive. Quelques instants plus tard, il allait survoler le fleuve.

La partie avant du fuselage et les ailes n'avaient pas été brûlées quand l'appareil s'est écrasé au sol. En étudiant la disposition des débris, les enquêteurs en arrivèrent à la déduction que l'avion s'était désintégré en plein vol.

On trouva des traces de dynamite dans les principales sections. Pièce par pièce, indice par indice, on reconstitua le meurtre. Dans des pièces de métal du fuselage, les enquêteurs trouvèrent de curieuses perforations. Elles avaient été pratiquées par des pièces d'engrenage du réveil-matin qui a éclaté sous la force de l'explosion.

Grâce à des pièces d'aluminium tordues, ils ont pu affirmer que des batteries de lumière de poche avaient été utilisées pour allumer la dynamite. Ils ont même pu nommer la marque exacte des batteries.

L'enquête s'est portée sur les importantes polices d'assurance achetées le jour de l'envol, et sur le colis aérien destiné à une adresse inexistante.

Guay, Mme Pitre et Ruest furent appréhendés, interrogés et accusés. Ils ont avoué et leur propre témoignage a permis de les faire condamner.

Guay fut condamné à la potence par le juge Albert Sévigny, le 15 mars 1950.

Mme Pitre fut pendue le 9 janvier 1952. Ruest fut pendu le 25 juillet 1952.

Et la jeune épouse de Guay? Elle n'a jamais été impliquée. Elle est disparue, depuis, de la vue du public.

EDITION DU NORD

Page 3

OTTAWA, JEUDI, 10 SEPTEMBRE 1959

La reprise des activités du club du Rosaire

SUDBURY — Les membres du club du Rosaire de Sudbury vont reprendre leurs réunions mensuelles dès lundi prochain, le 14 septembre. Cette première réunion du nouveau terme se tiendra à la salle Sainte-Anne à huit heures sous la présidence de Mme Adrien Brisebois.

Les dames du club du Rosaire, comme on le sait, s'occupent de diffuser la pratique de la récitation du chapelet dans les familles. Chaque année elles contribuent au coût de l'émission qui se fait de la récitation du chapelet au poste radiophonique CFBR de Sudbury. Ces dames contribuent également à l'entretien de la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes et à d'autres œuvres de bienfaisance dans la ville et la région de Sudbury.



DEPART DE LA LEGISLATURE — Des agents de la Sûreté provinciale, en casques blancs, transportent le cercueil du premier ministre Duplessis à la sortie des édifices de la Législature, avant le défilé vers la Basilique. Le cercueil est recouvert du drapeau officiel de la province de Québec, fleurdésiné aux couleurs bleu et blanc. (Photofax PC)

Naissance à Foleyet

FOLEYET (DNC) — M. et Mme Bernard Dénomée (Claude Boulet) font part à leurs parents et amis, de la naissance, le 27 août, à l'hôpital Ste-Marie de Timmins, d'une petite fille pour Marc, baptisée le 6 septembre à Foleyet par M. le curé, l'abbé Comeau, sous les prénoms de Marie, Robertine, Angèle.

Parrain et marraine, M. et Mme Léo Boulet, grands-parents maternels. Mme Dénomée, la maman, était porteuse de son bébé.

PRONOSTICS

(Par la Presse canadienne)

FRAIS

MAXIMUM aujourd'hui 65
MINIMUM cette nuit 55

Sommaire: le ciel va s'éclaircir et il fera plus frais. Vent du nord-ouest de 20 milles à l'heure.

Mariage à Alban Alban possède son école centrale

ALBAN (DNC) — Samedi le 5 septembre, dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes d'Alban, M. l'abbé Lionel Brousseau, curé de la paroisse, a béni le mariage de Mlle Jeanette Lafleur, d'Alban, avec M. Marcel Quesnel, de Monville.

La mariée était habillée de blanc: une robe longue avec grandes manches de dentelle et d'organdie. Son voile était retenu par un diadème.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlle Aldée Quesnel, sœur du marié, vêtue d'une robe aqua, Mlle Rolande Quesnel, sœur du marié, vêtue d'une robe bleue, Mlle Yvette Lafleur, sœur de la mariée, vêtue d'une robe rose et Mlle Marie-Jeanne Deschamps, amie de la mariée, vêtue d'une robe jaune.

Les garçons d'honneur étaient André Beaulieu, Michel Beaulieu, Denis Quesnel et François Quesnel.

Mme Laurent Lafleur, mère de la mariée, portait une robe bleue, avec accessoires blancs et Mme Aldée Quesnel, mère du marié, avait choisi une robe turquoise, avec accessoires roses.

M. Laurent Lafleur servait de témoin à sa fille, tandis que

ALBAN (DNC) — Une école centrale vient de s'ouvrir à Alban. Ont Les gens de cette région ont réussi à centraliser l'enseignement de Bigwood Nord, Bigwood Sud et Rutter dans une seule et même école, située à Alban, qui offrira l'enseignement du jardin d'enfance à la dixième année.

La principale de cette école a sous la direction huit professeurs: Soeur Marie-Rosalie-de-la-Croix, Soeur Alfred-du-Rochon, M. Rhéo Courchesne, Mlle Anne Lahaie, Mlle Doreen Rancourt, M. Denis Lacroix et Mlle Colombe Dionne. Mère Marie-Léonce est la maîtresse du chant et de musique.

M. Vital Séguin et M. le curé Brousseau s'occupent du transport des élèves. Il y aura aussi un autobus qui partira d'Alban pour conduire les élèves de 11e année à l'école secondaire de Noëlville.

M. Aldée Quesnel était le témoin de son fils.

La chorale des enfants de Marie a fait les frais du chant et la Révérende Mère Marie-Léonce, f.d.s., touchait l'ordre de témoin à sa fille, tandis que

LES RR. SS. GRISES DE LA CROIX de l'hôpital général de Mattawa

Desirent remercier de tout coeur ceux qui ont contribué avec une si grande charité à l'évacuation des patients de l'hôpital pendant l'incendie de l'église Sainte-Anne mardi matin.

LA DIRECTION DE L'HOPITAL GENERAL MATTAWA, ONT.

ATTENTION

Elèves de l'école Ste-Anne de Mattawa

On demande à tous les élèves des classes anglaises de se réunir au gymnase de l'École Secondaire, jeudi, à 9 heures du matin, et aux élèves des classes bilingues de la 1ère à la 8e année, au même endroit, à 1 heure, jeudi après-midi.

MOISE DEGAGNE, président, COMMISSION DES ECOLES SEPARÉES, MATTAWA, ONT.

Nécrologie de M. C. Ducharme de Lavigne

LAUVIGNE (DNC) — Le service funèbre de M. Cham Ducharme, 68 ans, maître de forge et pionnier de cette paroisse, décédé le 27 août à l'hôpital St-Jean-de-Brébeuf de Sturgeon Falls, a eu lieu samedi.

M. Ducharme est né à St-Ambroise, Québec, en novembre 1891. Il demeurerait à Lavigne depuis 44 ans et était membre de la Ligue du Sacré-Coeur.

En 1913, il épousa Mirie-Anne Lacasse à St-Ambroise. Outre son épouse, il laisse cinq fils: Rosario, de Sturgeon Falls, Roméo, de Minnow Lake, Antonio, de Toronto, Roger, de Port Arthur, et Jules, de Toronto; et quatre filles: Mme Lionel Brunet (Lucienne), de Toronto, Mme Clément Desnoyers (Léonie), de Detroit, Mme Edmond Ménard (Délécia), de Verner, et Mme Roger Lalonde (Eugénie), de Blezard Valley.

Une accusation de négligence

NORTH BAY (PC) — George Paquette, âgé de 32 ans, a été accusé mardi de négligence criminelle, à la suite d'un accident de chasse, alors qu'il a tiré sur son compagnon, Francis Langevin, âgé de 26 ans, le 21 août.

Langevin a été atteint d'une balle de carabine de calibre .22 et repose à l'hôpital où son état est critique.

Selon la police, Langevin marchait devant Paquette, dans la forêt, quand il a été tiré.

Avant cet accident, Langevin avait plaidé coupable à deux accusations: celle d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies et celle d'avoir conduit sans permis. Cette affaire a été remise à mardi.

Dernier hommage au plus illustre des Trifluviens

TROIS-RIVIERES (PC) — Toute la soirée durant, la population de Trois-Rivières a défilé devant le cercueil du premier ministre Duplessis pour rendre un dernier hommage à son concitoyen le plus illustre.

Les restes mortels du premier ministre sont exposés au palais de justice de Trois-Rivières et les portes de l'imposant édifice de pierres grises ne fermeront qu'après les funérailles qui auront lieu demain à 11 heures du matin.

Quelque 1,000 personnes à l'heure ont défilé devant le cercueil dans les premières heures de la soirée. Il y avait des femmes portant la cape de fourrure, des hommes d'affaires soûbrement vêtus, des adolescents en "jeans", des hommes en chemise sport et des ménagères en robe de maison.

On pleure

Plusieurs pleuraient.

Plusieurs prêtres s'étaient mêlés à la foule et se sont arrêtés devant le cercueil pour réciter les prières.

La foule défilait devant le cercueil et continuait son chemin jusqu'au sous-sol de l'édifice où une demi-douzaine de livres ont été déposés pour permettre aux gens de signer leur nom avant de quitter le palais de justice.

Les gerbes de fleurs affluent par une porte de côté.

Quatre secrétaires dressent la liste des donateurs et le genre

de fleurs expédiées. La liste sera photocopiée et on la conservera en permanence.

Le premier ministre Duplessis a été terrassé par une hémorragie cérébrale jeudi dernier alors qu'il visitait un développement minier de l'Iron Ore Company of Canada, à Schefferville, dans le nord-est québécois.

"En plein travail"

M. Duplessis avait déjà dit "qu'il tomberait en plein travail" et le développement du nord québécois fut l'une des plus grandes réalisations de son régime de 18 ans.

Quatre convulsions ont suivi l'hémorragie cérébrale et le premier ministre de 69 ans est décédé à 12h 01 du matin, lundi, à l'hôpital de l'Iron Ore Company à Schefferville.

Son corps a été ramené à Québec où il fut exposé à la Législature. On estime que 30,000 personnes ont défilé devant le cercueil à Québec.

A Trois-Rivières

Un cortège comprenant 25 landaus de fleurs a ramené les restes mortels à Trois-Rivières, hier, la ville du premier ministre.

Dans le cortège funèbre, il y avait le cabinet provincial au complet, plusieurs membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative, ayant à leur tête M. Jean-Louis Baribeau, président du Conseil législatif,

et le solliciteur général fédéral M. Léon Balcer, représentant le premier ministre Diefenbaker.

Huit policiers costauds de Trois-Rivières coiffés du casque blanc à pointe, ont soulevé le lourd cercueil de bronze et ont eu quelque difficulté à le faire passer par la porte du palais de justice.

Le groupe qui accompagnait la dépouille mortelle a suivi à l'intérieur et la foule fut admise environ une demi-heure plus tard, lorsque les fleurs eurent été déposées dans le foyer de l'édifice.

Les gens de la rive sud du St-Laurent ont effectué la traversée du fleuve sur les bateaux-passeurs pour venir se recueillir devant la tombe. D'autres sont venus de Montréal et des municipalités de la rive nord, des deux côtés de Trois-Rivières.

Au cours de sa carrière politique flamboyante et controversée, le premier ministre Duplessis se fit des ennemis aussi bien que des amis mais les ennemis étaient rares à Trois-Rivières, le comté qui l'a élu sans interruption depuis 1927.

"Ici, il était comme un dieu", a dit un policier qui monte la garde à l'extérieur du palais de justice.

Nécrologie Mme A. Laviolette

SUDBURY — Mme Alphonse Laviolette, 259, rue Wilma, est décédée lundi, le 7 septembre, à l'hôpital général de Sudbury après une longue maladie. Elle était âgée de 65 ans.

La défunte, née Alphonse Duval, était la fille de Calixte Duval et de Emilie Quevillon, décédés. Elle était née à Anvers, le 2 juillet 1894.

Le 15 janvier 1912 elle avait épousé Alphonse Laviolette qui lui survit.

Elle laisse également deux fils: Léo, de Cooksville, et John, de Smiths Falls; deux filles: Mme A. Moreau (Jeannette) et Mme Lorne Wagner (Rita) toutes deux de Sudbury; cinq frères: Joseph Duval, de Sudbury; Calixte, Alphonse et Antoine, de Noëlville; Emilie, de Buckingham, Qué.

La dépouille mortelle repose aux salons funéraires de la Coopérative de Sudbury, 73, rue Beech est, d'où le départ se fera vendredi, 11 septembre à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-de-Brébeuf où le service sera chanté à 10 heures.

L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Annonces CLASSÉES

4 cents le mot MINIMUM 40 cents chaque fois

PORTEURS DE JOURNAUX DEMANDES IMMEDIATEMENT

S'ADRESSER EN PERSONNE AUX BUREAUX DU JOURNAL LE DROIT

SUDBURY 102 sud, rue Durham, chambre 307

NORTH BAY ROLLAND LAMOTHE, 1653, rue Wyld.

STURGEON FALLS 40, rue Queen

- Garçons de 11 à 13 ans demandés pour passer des journaux
- Excellentes courses établies
- Commission intéressante

AVIS LEGAUX et DEMANDES DE SOUMISSIONS

SOUMISSIONS

Des soumissions générales pour une année de 2 salles de classe à l'école séparée de Corbell, Corbell, Ontario, seront acceptées par l'architecte jusqu'à 4 h. p.m. le 21 septembre 1959. Les plans et cahiers de charge peuvent être obtenus au bureau de l'architecte. Un dépôt de \$25 est requis pour chaque série de plans.

Critchley and Delaney 115 est, rue Principale, North Bay.

<p>Voyage à</p> <h1>NEW YORK</h1>	<p>Voyage à</p> <h1>5 PRIX</h1>	<p>Voyage à</p> <h1>QUÉBEC</h1>
<p>Jusqu'au bout!</p> <p>Date-limite:</p> <h1>26 sept.</h1>	<p>Voyage à</p> <h1>PARIS</h1>	<p>Des \$\$\$</p> <p>commissions: 25% ou 10%</p>
<p>Voyage à</p> <h1>MONTREAL</h1>	<p>Concours d'abonnements</p> <h1>LE DROIT</h1> <p>EDITION DU NORD</p> <p>102, Sud Durham, Sudbury — 40, Queen, Sturgeon Falls</p>	<p>Voyage à</p> <h1>TORONTO</h1>

Greve de l'acier

Un fossé se creuse entre le patronat et le salariat

WASHINGTON (PA) — L'appel du président Eisenhower pour le règlement de la greve de l'acier a eu pour résultat une nouvelle ronde d'accusations entre les parties patronale et syndicale. Aucune des parties ne veut faire de nouvelles propositions pour mettre fin à cet arrêt...

Le Dr R. Lemieux est élu président

MONTREAL (PC) — Le Dr Renaud Lemieux, professeur à la faculté de médecine de l'université Laval, a été élu hier à Montréal président de l'Association médicale mondiale...

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '8.00-Sunrise News', '9.00-Nouvelles', '10.00-Ed and Rose'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '12.00-Signal horaire', '1.00-Radio-Journal', '1.10-Nouvelles locales'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '12.00-Nouvelles', '1.00-Matinée', '1.10-En direct'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '12.00-Nouvelles', '1.00-Matinée', '1.10-En direct'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '12.00-Nouvelles', '1.00-Matinée', '1.10-En direct'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '12.00-Nouvelles', '1.00-Matinée', '1.10-En direct'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '12.00-Nouvelles', '1.00-Matinée', '1.10-En direct'.

JEUDI, 10 SEPTEMBRE 1959 NOUVELLES DU NORD Neuf



PERTE COMPLETE — Durant la nuit de mardi, l'église Sainte-Anne de Mattawa a été détruite par un incendie qui aurait été allumé par la foudre au cours d'une violente tempête qui s'est abattue sur la région.

De Vancouver à Montréal en passant par Sturgeon

STURGEON FALLS — 'On jeune fille de 24 ans, qui est m'a dit que je ne pourrais pas aussi à son aise avec les français qu'avec les anglais, sa langue maternelle. 'Nous pouvons distinguer très facilement les changements d'atmosphère dans les différentes parties du pays, et en plus, nous avons beaucoup de temps pour admirer les beautés de la nature'...



VANCOUVER-MONTREAL EN BICYCLETTE — Une jeune fille de Vancouver, Mlle Muryl Anderson, s'est fait quelques minutes à Sturgeon Falls hier. La jeune fille de 24 ans laissait Vancouver le 6 juillet, pour un voyage à bicyclette qui la conduisit aux Etats-Unis et de retour au Canada. Elle espère arriver à Montréal à la fin de septembre et y trouver un emploi temporaire. Elle s'embarquera ensuite pour une tournée en Europe.

Hugh Gaitskell est ravi de l'annonce des élections

LONDRES (PC) — C'est vers la crise de Suez, ne laisse guère d'être la population le premier ministre Macmillan à l'attention publique aiguisée par l'annonce d'une consultation nationale, a convergé hier. Mais la victoire n'étant pas une perspective si rapprochée, malgré l'ardeur britannique libérale manifestée dans les circonscriptions conservatrices, M. Gaitskell s'est lancé sans pas attendre dans la ronde des conférences, des consultations, des discours et des discussions qui animent invariablement les campagnes électorales.

Naissance

ELLIOT LAKE (DNC) — M. et Mme Réal Bélanger (Monique Lavigne) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille le 20 août, Marie Micheline Manon à été baptisée le 30 août. Le parrain était M. Réal Lavigne et la marraine Mlle Irène Legault. Les parents de l'enfant demeurent au lac Dunlop.

Un nouveau-né

M. Macmillan et ses collègues conservateurs, a ensuite soutenu le chef travailliste, ne sont que des onghyes depuis peu gagnés à l'idée d'une conférence au sommet. Ne lui avaient-ils pas résisté opiniâtement à l'époque où les travaillistes l'avaient formulée? L'état de service du parti M. Gérard Lavallée et Mlle Lorette Pelchat.

Elegant mariage béni à Lavigne

LAVIGNE (DNC) — M. l'abbé Lionel Bourassa a béni récemment le mariage de Mlle Jeanne d'Arc Vincent, fille de M. Alphonse Vincent et de Mme Vincent décédée, et M. Walter Morin, membre de l'ARC de la base de Rockcliffe, fils de M. et Mme Léo Morin de Fort Garry, Manitoba. La cérémonie nuptiale a été célébrée en l'église de la Visitation de Lavigne. Le sanctuaire était décoré de glaiueuses roses, blancs et rouges. Il y eut échange d'anneaux.

Elles portaient une toilette identique de couleur bleu pâle et turquoise. Elle coiffait un bandeau de plumes de la même couleur que leurs toilettes. Leurs bouquets se composaient de roses sweethearts, de roses roses. M. Robert Morin servait de témoin à son frère, M. Ralph Keefe était garçon d'honneur. Les placiers étaient M. Florian Vincent et Denis Morin. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la salle de la Légion de Sturgeon Falls. Mlle Gilberte Vincent, sœur de la mariée, recevait les invités. Elle portait une toilette noire et blanc avec chapeau et accessoires vert mouton. Ensuite les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces aux chutes Niagara.

Club des femmes professionnelles invitées demain

SUDBURY — Le Club des femmes professionnelles et d'affaires de Sudbury va reprendre ses activités dès vendredi soir de cette semaine. La présidente générale, Mme Inka Zelinger, convoque toutes les dames de son comité à se rendre à sa demeure, 315, rue Janet, afin de prendre connaissance du programme de la nouvelle saison.

On traitera surtout de l'organisation locale de la grande semaine des femmes d'affaires qui doit se tenir du 4 au 10 octobre prochain. Le thème de cette semaine d'étude est: 'Au bon tournant vers un avenir confiant'. Les dames du club local se préparent également pour le quatorzième congrès annuel qui se tiendra à la salle de la Légion canadienne de North Bay les 16, 17 et 18 octobre 1959.

Magasin de viande Sunbeam

M. et Mme Roger McNeill (Marie Marie Morin) est née une fille le 21 août, baptisée le 30 août sous les prénoms de Marie, Jeanne, Nicole. Le parrain a été M. Gaetan Létourneau et la marraine a été Mlle Nicole Morin.

Les naissances à Elliot Lake

ELLIOT LAKE (DNC) — A. M. et Mme Jacques Vereau (Pauline Cayouette) est né le 16 août, à Elliot Lake, un fils baptisé le 30 août, sous les prénoms de Joseph, Marc. Les parrain et marraine sont M. Roland Cayouette et Monique Cayouette.

Les naissances à Elliot Lake

M. et Mme René Foisy (Julienne Paquette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 7 août 1959, baptisée le 30 août sous les prénoms de Marie, Carole, Carmen. Parrain: M. Lorenzo Fortin, marraine: Mlle Carmen Paquette. Les parents demeurent au parc à roulettes, 38, No 46A. A. M. et Mme Normand Guillard (Carmen McNeill) est né un fils le 21 août. Il a été baptisé le 30 août sous les prénoms de Joseph, Jean, Gilles. Les parrain et marraine sont M. et Mme Roger McNeill.

Magasin de viande Sunbeam

M. et Mme Roger McNeill (Marie Marie Morin) est née une fille le 21 août, baptisée le 30 août sous les prénoms de Marie, Jeanne, Nicole. Le parrain a été M. Gaetan Létourneau et la marraine a été Mlle Nicole Morin.

M. et Mme Roger McNeill (Marie Marie Morin) est née une fille le 21 août, baptisée le 30 août sous les prénoms de Marie, Jeanne, Nicole. Le parrain a été M. Gaetan Létourneau et la marraine a été Mlle Nicole Morin.

North Bay demeure encore sans service de transport en commun

NORTH BAY — La réunion du Conseil en vue de l'ouverture de 'commissions pour un service de bus à North Bay avait lieu à midi hier. Aucune décision n'a été prise à ce sujet. La ville demeure sans service de transport, situation qui existe depuis le 15 avril, date de l'échéance d'une entente entre les dirigeants municipaux et l'entreprise Baly Transport dont M. John Palangio est le président. Bien que l'échevin Gerry Cardinal, le président du comité municipal de protection, ait déclaré avoir exploré tous les sentiers possibles et ait même voulu donner sa démission à cause des nombreuses critiques de ses confrères à la table du Conseil, on n'a réussi à trouver aucune solution au problème épineux. Des représentants d'entreprises de transport ainsi que deux autobus au Conseil au cas où il serait intéressé à entreprendre son propre service, se rendaient à la réunion de mardi soir. Mais on n'en arriva à aucune solution. Le Conseil a décidé par un vote qu'il serait préférable qu'une entreprise commerciale voie l'inauguration d'un service au lieu de la municipalité. Le maire, M. E. Dickerson suggérait qu'on rencontre M. P. Desmarais, le gérant de l'entreprise de Sudbury qui pourrait...

Camion détruit par le feu près d'Elliot Lake

ELLIOT LAKE (DNC) — M. Donat Labelle, de 226, rue Carrière à Sturgeon Falls, a eu la mauvaise chance de voir son camion à bascule, un GMC de 4 tonnes, être complètement détruit par le feu mardi après-midi. M. Labelle filait sur la route 108 qui mène à la mine Can-Met, quand il sentit l'huile brûlée. Avant qu'il n'ait le temps d'arrêter son véhicule, le feu se déclara dans le moteur et flamba à vive allure. Le conducteur n'avait pas d'appareil à maîtrise d'incendie. Il lança bien quel camion mais les flammes avaient trop emprise et le camion tout entier y passa. On évalue les pertes à quelques milliers de dollars. M. Labelle transportait du gravier au moment de cette mésaventure.

Horaires des Cinémas

SUDBURY CENTURY — 'Hole in the Head' 12 h. 21, 2 h. 23, 4 h. 25, 6 h. 57, 9 h. 09. Dernière représentation 9 h. 00. EMPIRE — 'Return of the Fly' 1 h. 3 h. 50, 6 h. 40, 10 h. 30. 'Alligator People', 2 h. 20, 5 h. 10, 8 h. Dernière représentation 9 h. 20. REGENT — 'Have Rocket, Will Travel', 'Thirty Foot Bride of Candy Rock'. PLAZA — 'Turning Point', 'Mr. Cory'. Dernière représentation 8 h. 50. CAPITOL — 'The Five Pennies' 1 h. 3 h. 05, 5 h. 7 h. 10. Dernière représentation 9 h. COPPER CLIFF DRIVE IN — 'Kings Go Forth', 'Jet Pilot'. SUDBURY DRIVE IN — 'Gun Runners', 'Floods of Fear'.

Magasin de viande Sunbeam

M. et Mme René Foisy (Julienne Paquette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 7 août 1959, baptisée le 30 août sous les prénoms de Marie, Carole, Carmen. Parrain: M. Lorenzo Fortin, marraine: Mlle Carmen Paquette. Les parents demeurent au parc à roulettes, 38, No 46A. A. M. et Mme Normand Guillard (Carmen McNeill) est né un fils le 21 août. Il a été baptisé le 30 août sous les prénoms de Joseph, Jean, Gilles. Les parrain et marraine sont M. et Mme Roger McNeill.

Magasin de viande Sunbeam

M. et Mme René Foisy (Julienne Paquette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 7 août 1959, baptisée le 30 août sous les prénoms de Marie, Carole, Carmen. Parrain: M. Lorenzo Fortin, marraine: Mlle Carmen Paquette. Les parents demeurent au parc à roulettes, 38, No 46A. A. M. et Mme Normand Guillard (Carmen McNeill) est né un fils le 21 août. Il a été baptisé le 30 août sous les prénoms de Joseph, Jean, Gilles. Les parrain et marraine sont M. et Mme Roger McNeill.

Magasin de viande Sunbeam

M. et Mme René Foisy (Julienne Paquette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 7 août 1959, baptisée le 30 août sous les prénoms de Marie, Carole, Carmen. Parrain: M. Lorenzo Fortin, marraine: Mlle Carmen Paquette. Les parents demeurent au parc à roulettes, 38, No 46A. A. M. et Mme Normand Guillard (Carmen McNeill) est né un fils le 21 août. Il a été baptisé le 30 août sous les prénoms de Joseph, Jean, Gilles. Les parrain et marraine sont M. et Mme Roger McNeill.

À SUDBURY BIENTOT... ARGENT À PRÊTER
1ère et 2e hypothèque pour:
• payer des dettes • améliorations • achat de propriétés
Service prompt et courtois — Aucun frais d'enquête.
AGENCE IMMOBILIERE DE PLACEMENT